



Charte Ethique et associative

Préambule

Cette charte a été adoptée lors de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2021, en accord avec les statuts de l'association les Jardins BiotopiHa.

Les valeurs fondamentales et engagements repris dans cette charte constituent un référentiel destiné à guider l'action quotidienne des intervenants et à promouvoir l'agro-écologie au sein d'une initiative à vocation sociale.

La notion de partage est un des fondements de notre association, au travers de notre action, nous espérons participer à une transformation sociale et écologique, grâce à un projet agricole cohérent, innovant, ambitieux et solidaire.

Cette charte donnera lieu à des déclinaisons opérationnelles, couvrant toutes les actions menées par les Jardins BiotopiHa ou en son nom. Elle devra être portée à la connaissance et acceptée par toute personne salariée ou bénévole qui souhaite rejoindre l'association, pour l'accompagner dans sa mission.

LES VALEURS

- **Préservation de l'environnement au cœur de notre démarche**

Chacune des actions menées par les Jardins BiotopiHa tend vers un impact positif sur l'environnement. Nous souhaitons garantir la transmission d'une Terre préservée pour les générations futures ainsi que la transmission des savoirs le permettant.

- **Inclusion et diversité**

L'un des piliers de notre action est la création d'emplois envers les personnes en situation de handicap et/ou éloignées de l'emploi. Pour cela, nous mettons en place un

accompagnement spécifique pour rendre l'activité compatible à chaque personne et à chaque profil.

Au travers de ce volet social, notre souhait est de prendre part à la création d'une société plus juste et solidaire, favorisant le « vivre ensemble ».

- **Démocratie et participation**

Chaque salarié et adhérent est invité à participer à la vie sociale de l'association et aux processus démocratiques afin de créer ensemble une association à l'image des aspirations du groupe.

En respect avec le modèle de la gouvernance partagée et en utilisant les outils et méthodes de l'éducation populaire, chacun peut s'exprimer librement et équitablement pour co-construire le projet global.

QUATRE PRINCIPES

- **Pratique de l'agro-écologie**

Nous avons à cœur de nous inscrire dans une démarche d'agriculture durable, diversifiée et adaptée à notre territoire. Ceci afin de promouvoir une agriculture respectueuse des Hommes, de l'environnement et de la biodiversité végétale et animale.

Cette démarche vise à contribuer au maintien et au développement des semences paysannes et reproductibles.

- **Alimentation de qualité et accessible**

La qualité gustative, sanitaire et environnementale au cœur de nos productions. Par ailleurs, la production de l'exploitation est en adéquation avec les besoins des consommateurs.

Nous nous inscrivons dans le paysage local en approvisionnant les circuits locaux existants soumis à de fortes demandes.

Nous voulons le projet ancré dans son territoire au travers de partenariats avec les collectivités locales.

- **Participation active dans une démarche d'éducation populaire**

Au travers de l'accueil de bénévoles et du partage de savoirs, nous espérons permettre l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires actuels.

Permettre à tous de pouvoir participer à l'émancipation des Jardins Biotopiha en s'imprégnant des principes de la gouvernance partagée.

- **Développement de l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées**

Les Jardins BiotopiHa se veut être un acteur dynamique du territoire qui contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable.

LES ENGAGEMENTS MUTUELS

L'association s'engage à

- Indépendance et coopération
 - o Les Jardins BiotopiHa veille à s'affranchir de tout pouvoir, toute influence et toute ingérence dans ses actions.
- Neutralité et transparence
 - o Mise à disposition de l'information à tous les niveaux
 - o Etre transparent sur les pratiques de culture

Confiance et co-responsabilité

- Pérennité
 - o Développement d'un projet social et économique cohérent pour lequel les fonds obtenus servent au développement de l'association
 - o Un prix juste et rémunérateur de la production permettant la viabilité économique de l'exploitation et du projet dans son ensemble
 - o Inscription de notre projet dans les réseaux locaux, en cohérence avec notre raison d'être

Les professionnels s'engagent à

- Bienveillance
 - o Créer du lien avec les bénévoles
 - o Accompagner les salariés de l'association en étant vigilant aux besoins spécifiques de chacun
- Autonomie et responsabilité
 - o Expérimenter et faire preuve de créativité dans son activité au quotidien
 - o Veiller à la bonne organisation entre les différents acteurs de l'association
- Exemplarité et travail d'équipe
 - o Sensibiliser les adhérents au monde agricole et aux pratiques d'agro foresterie
 - o Contribuer à la constitution d'une dynamique de groupe, fédératrice pour l'équipe
- Sécurité et bien être
 - o Assurer un cadre de travail sécurisé et agréable pour tous

Les bénévoles s'engagent à

- Investissement et disponibilité
 - o Implication de l'ensemble des membres
 - o Engagement économique au travers de la cotisation annuelle nécessaire à la vie de l'association
 - o Présence 1 à 2 fois/an pour des travaux et/ou des événements pour représenter l'association

- Participer à la vie de l'association : assemblée générale, partage de compétences permettant de développer l'association (communication, animation, continuité des partenariats, réseaux, etc.)
- Adhésion et collaboration
 - Participer au rayonnement de l'association
 - Etre partie prenante de la vie de l'association et faire évoluer collectivement les pratiques
 - Faire preuve de cohésion en cas de baisse de production ou d'autres problématiques
- Désintéressement et motivation
 - Faire évoluer l'association selon ses possibilités
 - Participer au projet sans attente de contrepartie quelconque
- Loyauté et discrétion
 - Quelles que soient les responsabilités occupées, les adhérents s'engagent à faire preuve de loyauté envers l'association et à observer un devoir de discrétion tant envers la structure que les personnes qui en font partie